

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE – PARIS, LE 17 AVRIL 2026 – 8h00**

**TRANSFERT DU CONTRAT DE LIQUIDITÉ**

**Fin du contrat de liquidité avec Gilbert Dupont :**

La COMPAGNIE LEBON annonce l'échéance du contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires, le 15 avril 2026 après bourse, en conséquence de la fin d'activité de la société de bourse Gilbert Dupont.

Il est rappelé que lors de la signature du contrat de liquidité avec Gilbert Dupont le 11 avril 2005, les moyens suivants avaient été mis à disposition :

- Nombre d'actions : 15 354
- Espèces : 58.650,34 €

A la date du bilan semestriel le 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité:

- Nombre d'actions : 1 603
- Solde en espèces : 147.145,40€

A la date du 15 avril 2026 après bourse, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 1 661
- Solde en espèces : 144.151,80 €

**Signature d'un nouveau contrat de liquidité avec Invest Securities :**

La COMPAGNIE LEBON confie, à compter du 2 Mai 2026, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires à la société Invest Securities.

Ce contrat a été établi dans le cadre de la réglementation en vigueur, et en particulier de la Décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021. Il est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

Ce contrat a notamment pour objet de donner mandat à Invest Securities d'intervenir pour le compte de la COMPAGNIE LEBON sur le marché Euronext Growth Paris en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des actions de la COMPAGNIE LEBON.

Les moyens affectés à la mise en œuvre du nouveau contrat de liquidité sont les suivants :

- Nombre d'actions : 1 661
- Espèces : 144.151,80 €

Ce nouveau contrat pourra être suspendu :

- dans les conditions visées à l'article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 ;
- dans les cas prévus par l'AMF et/ou Euronext, et en cas de suspension du cours des actions par Euronext, dans l'hypothèse où la Société ne disposerait plus d'autorisation de rachat de ses propres actions ou en cas de cotation de l'action en dehors des seuils d'intervention autorisés par l'assemblée générale ;
- ou, à la demande de la COMPAGNIE LEBON.

Le contrat peut être résilié par Invest Securities sous réserve d'un préavis de 30 jours et par l'émetteur sans préavis.

A propos de la Compagnie Lebon

La Compagnie Lebon, société cotée sur Euronext Growth, est contrôlée par la famille Paluel-Marmont. Ses filiales se développent dans des métiers d'exploitation d'une part avec l'hôtellerie et le thermalisme, ainsi que dans les métiers d'investissement sur fonds propres - capital investissement, immobilier, hôtellerie et co-investissement - et celui de la gestion d'actifs.

www.compagnieledon.fr - Code ISIN : FR000012129 – Symbole de marché sur Euronext Growth : ALBON

Prochains rendez-vous de communication financière

Assemblée générale annuelle : 20 mai 2026

Publication des résultats semestriels 2026 : 7 octobre 2026 après clôture de la bourse

Réunion de présentation des résultats semestriels 2025 : 8 octobre 2026

Contact médias

Jean-Michel Mandin : [jm.mandin@giesbert-mandin.fr](mailto:jm.mandin@giesbert-mandin.fr) / tel : +33 6 50 43 62 18

Marie Grandchamp : [m.grandchamp@giesbert-mandin.fr](mailto:m.grandchamp@giesbert-mandin.fr) / tel : +33 6 87 85 94 61

Contact investisseurs et analystes : [relationsinvestisseurs@compagniebon.fr](mailto:relationsinvestisseurs@compagniebon.fr)

ACTUS finance & communication Mathieu Calleux : [mathieu.calleux@actus.fr](mailto:mathieu.calleux@actus.fr) / tel +33 1 53 65 37 91

